

7.3. Style de Vie et Prévention

7.3.10. Accidents.

7.3.10.1. Résumé

Les accidents constituent une cause importante de mortalité et de morbidité (connue et inconnue). Les informations disponibles portent surtout sur les accidents qui sont enregistrés,

- soit systématiquement : accidents de circulation, accidents de travail, de sport, ou à l'école couverts par une assurance. (y compris sur la route pour l'école ou le travail);
- soit sur base de prestation de services (accidents à domicile).

La sous-estimation la plus importante concerne probablement les accidents à domicile, entre autres parce que les statistiques existantes sont exclusivement basées sur la prestation de services. De plus, ces questions étaient posées dans le cadre de l'auto questionnaire, Il n'y a donc pas d'information concernant les moins de quinze ans ou les personnes de quinze ans et plus qui n'étaient pas aptes à remplir eux-mêmes le questionnaire. Il est donc possible que la prévalence des accidents soit globalement sous-estimée, surtout celle des accidents domestiques qui intéressent particulièrement ces deux groupes de personnes.

Quatre indicateurs ont été retenus pour l'analyse du module 'accidents' :

- l'incidence d'accidents durant les deux mois précédant l'enquête (ON01_1);
- le port de la ceinture de sécurité à l'avant (ON03_1) et à l'arrière de la voiture ((ON04_1);
- la connaissance du taux limite d'alcoolémie autorisé au volant (ON05_1).

Les résultats de l'analyse peuvent être résumés comme suit :

- L'incidence globale d'accidents en deux mois était de 6% à Bruxelles. Parmi les 129 victimes, 17% ont déclaré un accident de travail ou à l'école, 13% un accident de route, 28% un accident de sport, 28% un accident domestique et 27% une autre catégorie d'accident.
- 37% des personnes interrogées déclarent ne pas mettre systématiquement de ceinture de sécurité lorsqu'elles se trouvent à l'avant de la voiture. Ce pourcentage augmente jusqu'à 48% pour les jeunes de 15 à 24 ans. Ce manque de protection est plus fréquent chez les hommes que les femmes (39% contre 35%).
- 71% de la population déclare ne pas systématiquement employer de ceinture à l'arrière, 82% parmi les jeunes de 15 à 24 ans.
- 57% de la population ne donne pas la réponse correcte concernant le taux limite d'alcoolémie autorisé au volant. Il y a plus de femmes mal informées (64%) que d'hommes (57%).